

**Ecole maternelle intercom munale Motz - Ruffieux - Serrières-en-Chautagne**  
**Regroupement pédagogique intercommunal Motz - Serrières-en-Chautagne**

**PROCES VERBAL du Conseil d'école du 2 mars 2021**

**Personnes présentes :**

Madame PERRIN Sandrine, adjointe au maire de Serrières-en-Chautagne ;  
Madame DEJEY Marie-Thérèse, adjointe au maire de Motz ;  
Madame BURDET Patricia, conseillère municipale de Ruffieux ;  
Madame LYARD Céline, conseillère municipale de Serrières et présidente du comité des parents ;  
Mmes GAY-PERRET Nathalie, VISCHIONI Emilie, DEVIDAL Ticianne, QUINSON Stéphanie, VEIRAS Angélique et M  
GUILLORY Nicolas, représentants des parents d'élèves ;  
Mmes Mélanie CHEVRON, Charline COLLADANT et Lydie GIL directrices ; Guillaume BORTOT, Pamela CUETOS,  
Marjorie CURTELIN, Céline VILLEGAS, enseignants.

**Personnes excusées :**

Monsieur Laurent RONCHAIL, Inspecteur de l'Education Nationale  
Monsieur ROGNARD Olivier, maire de Ruffieux ;  
Madame TOUGNE-PICAZO, maire de Serrières-en-Chautagne ;  
Monsieur CLERC, maire de Motz ;  
Madame PERROUD, déléguée départementale de l'Education nationale ;

**PARTIE COMMUNE**

➤ **Effectifs et répartitions :**

**Ecole maternelle :**

| PS / MS                      | PS / MS                      | GS                | TOTAL     |
|------------------------------|------------------------------|-------------------|-----------|
| Charline COLLADANT           | Céline VILLEGAS              | Marjorie CURTELIN | 80 élèves |
| 26 élèves<br>(13 PS - 13 MS) | 28 élèves<br>(15 PS - 13 MS) | 26 élèves         |           |

Depuis le dernier conseil d'école, un élève de moyenne section et un autre de petite section de la classe de Charline Colladant ont quitté l'école.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 auront lieu en 2 étapes, comme habituellement : une première en avril auprès de la mairie, une seconde par échanges mail auprès de l'école.

Exceptionnellement cette année, la visite de l'école sera organisée « individuellement » : les enseignantes proposeront à chaque famille une rencontre, fin juin. Toutes ces informations seront prochainement transmises aux mairies et SIVSC pour affichage.

**Regroupement pédagogique Motz-Serrières :**

| CP        | CE1 / CE2                       | CE2 / CM1                      | CM2             | Total                       |
|-----------|---------------------------------|--------------------------------|-----------------|-----------------------------|
| Lydie GIL | Pamela CUETOS                   | Guillaume BORTOT               | Mélanie CHEVRON | Regroupement<br>pédagogique |
| 19 élèves | 24 élèves<br>(14 CE1 et 10 CE2) | 22 élèves<br>(7 CE2 et 15 CM1) | 22 élèves       | 87 élèves                   |

Il y a eu une arrivée en CE2 et deux départs dans la classe de CM1.

Aucune mesure n'est envisagée sur le RPI pour la rentrée.

Les inscriptions pour la rentrée se feront comme pour l'école maternelle en deux temps et par mail. Si la situation le permet, une rencontre avec visite de l'école sera proposée à chaque famille sur rendez-vous au mois de juin.

➤ **PPMS** : Plan particulier de mise en sûreté

Une visite de l'école a eu lieu avec le conseiller pédagogique le 3 novembre 2020. A la suite de celle-ci, un exercice de mise en sûreté commun aux deux écoles (élémentaire et maternelle) a été effectué en lien avec la gendarmerie et la mairie de Serrières.

Pour l'école maternelle, un exercice de mise en sûreté en cas de séisme et inondation a été réalisé dans les classes le lundi 1<sup>er</sup> mars : les enfants ont appris à se mettre sur ou sous les tables, dans le calme.

Pour l'école de Motz, un exercice de mise en sûreté en cas d'intrusion a été effectué en novembre en présence de la gendarmerie, il a permis de valider le PPMS de l'école.

Les travaux demandés à la mairie ont été réalisés (élargissement d'un portail et sens d'ouverture modifié).

- **Exercices incendie :**

Pour l'école maternelle, le deuxième exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu le vendredi 26 février au matin. L'évaluation de l'exercice ainsi que les éléments pouvant améliorer l'évacuation seront prochainement transmis en mairie.

Pour l'école élémentaire, le deuxième exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué le 26 février 2021 après-midi.

Pour l'école de Motz, le deuxième exercice d'évacuation en cas d'incendie sera effectué le vendredi 12 mars 2021 après-midi.

- **Evaluations CP :**

Une évaluation intermédiaire pour les élèves de CP (point d'étape) a eu lieu la dernière quinzaine de janvier. Les résultats ont été transmis aux familles.

- **Dialogue entre les familles et l'école :**

Le dialogue entre l'école et les familles est essentiel à la réussite scolaire. Il est organisé **et respectueux**.

Des réunions ont lieu chaque début d'année. La communication du livret scolaire aux parents est régulière.

Les parents ou les enseignants peuvent demander un rendez-vous par l'intermédiaire du cahier de liaison. En cas de besoin, les élus de parents peuvent être sollicités en tant que médiateurs.

Nous rappelons aux parents qu'aucune rencontre n'aura lieu sans que les enseignants en aient été avertis au préalable : prise de rendez-vous en amont, et entretien téléphonique de préférence, en raison du contexte sanitaire.

Si les parents souhaitent voir aborder des questions aux conseils d'école, ils doivent les transmettre aux représentants élus. Ceux-ci centralisent les questions, en font la synthèse et envoient l'ensemble aux directrices le plus rapidement possible. Les questions dont la liste leur est parvenue seront traitées à la fin du conseil d'école.

Concernant les enfants malades en maternelle : un rappel a été fait aux familles en novembre. Le protocole sanitaire national qui s'impose aux écoles précise clairement que le rôle des parents est essentiel et que ceux-ci s'engagent à ne pas mettre leur enfant en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19. Nous sommes bien conscientes des impératifs de chacun, nous nous montrons conciliantes pour les rhumes ou petits virus saisonniers, mais il est regrettable de noter que des enfants arrivent encore à l'école malades ou fiévreux.

Ainsi il nous semble nécessaire de rappeler une nouvelle fois que dans ce contexte bien particulier, la santé de chacun et le maintien de l'ouverture des classes dépendent aussi du respect de ces consignes. De plus, un enfant malade est bien mieux à la maison, au calme, où l'on pourra lui apporter les soins et l'attention nécessaires à son bon rétablissement.

Enfin, nous tenons à remercier vivement les parents qui appliquent ces recommandations.

- **Travaux**

→ **Ecole maternelle** : l'équipe éducative remercie le SIVOS pour le financement des travaux du couloir principal ainsi que pour les différents travaux d'entretien réalisés pendant les vacances d'hiver (réaménagement du couloir central, remise en peinture de tous les couloirs, modification des chasses d'eau, remplacement des robinets, réparation du chauffe-eau, remplacement de la porte coulissante dans la classe de Céline Villegas).

→ **Ecole élémentaire de Serrières** : nous remercions la mairie pour le remplacement des néons par des blocs de leds dans la classe numéro 2. Le groupe de travail sur la rénovation de l'école avance et l'équipe enseignante sera informée de l'évolution.

→ **Ecole élémentaire de Motz** : je remercie la mairie de Motz pour avoir accroché la chaine dans la cour ainsi que pour avoir matérialisé au sol le chemin jusqu'au city (que nous utilisons désormais). Je les remercie également d'avoir accepté d'étudier la demande de remplacement de l'ordinateur de direction.

### Activités communes aux trois écoles

- **Carnaval** : en raison de la situation sanitaire, le carnaval n'aura pas lieu sous sa forme habituelle. Néanmoins, les élèves qui le souhaitent pourront venir déguisés le vendredi 9 avril 2021. A l'école maternelle, un goûter sera proposé dans chaque classe. Pour l'école élémentaire, les modalités vous seront précisées dans le cahier.
- **Serviettes de bain** : l'association des parents d'élèves a proposé aux écoles de participer à la réalisation d'une vente de serviette microfibre. Chaque enfant fera un dessin qui figurera ensuite sur la serviette.

### Activités communes aux écoles élémentaires

- **Rallye maths** : cette année encore les 4 classes participent au rallye maths qui permet de travailler la résolution de problèmes en équipe.
- **Noël** : Nous remercions les mairies qui ont financé l'achat de livres et de jeux de société qui ont été remis aux enfants accompagnés de papillotes.

### Activités communes aux écoles de Serrières

- **Cycle natation** : pour les classes de GS, CP, CE1/CE2 et CE2/CM1, les séances devraient avoir lieu du 26 avril au 28 mai les lundis et jeudis après-midi pour les plus jeunes, les mardis et vendredis après-midi pour les plus grands. Si la situation sanitaire le permet à cette époque et si le nombre de parents accompagnateurs est suffisant.

### Activités de l'école maternelle

- **Noël** : le Père-Noël nous a rendu visite le jeudi 17 décembre au matin et a remis à chaque enfant un album, un jeu de société, divers accessoires (toise...) ainsi qu'un sachet de friandises. Les enseignantes remercient le SIVOS pour le financement à hauteur de 11 € par enfant, ainsi que les parents qui ont préparé les emballages cadeaux.
- **APER** : Prolynx Sport interviendra une journée à l'école maternelle pour initier les élèves de petite et moyenne sections aux premiers réflexes de conduite d'engins roulants, ainsi que les élèves de grande section pour un rappel des gestes de sécurité routière.
- **Sortie printemps** : elle est prévue pour le mardi 30 mars au matin, afin d'observer les différences de paysages automne/printemps. Différentes activités seront proposées aux enfants au cours de cette sortie.
- **Projet jardin** : nous sommes en train de nous renseigner pour initier les enfants au jardinage et mettre en place un « coin potager » à l'école.
- **Projet musique** : il est prévu qu'Alain Gredt, musicien agréé, interviennent courant avril pour initier les enfants à différentes sortes d'instruments.
- **Rappel blog** : les enseignantes rappellent aux parents qui ne se sont pas encore inscrits qu'il existe un blog d'école sur lequel sont publiées la plupart des activités de classe.

### Activités de l'école élémentaire de Serrières

- **Rallye lecture** : en lien avec la bibliothèque, prêt de livres qui restent en classe pour les CE1/CE2.
- **Projet jardin** : nous souhaiterions relancer le jardinage à l'école en aménageant un nouveau « coin potager ». La structure mise en place précédemment s'est dégradée et est difficilement utilisable en l'état.

• **Vente de chocolats** : la traditionnelle vente de chocolats de Noël a rapporté 403,45 euros. Une nouvelle vente est organisée pour Pâques.

• **Permis piéton** : durant la deuxième période, la gendarmerie de Chindrieux est venue présenter le permis piéton aux élèves de CE1-CE2. Cette courte intervention a pour objectif de faire prendre conscience du danger et motiver les enfants à passer leur « Permis piéton ». L'enseignante prendra le relais pour former les enfants pendant plusieurs séances qui se termineront par un questionnaire individuel à choix multiples. Les gendarmes devraient revenir en fin d'année pour remettre les « permis piéton » aux élèves afin de symboliser l'engagement formel de l'enfant à respecter les règles de précaution apprises.

### Activités de l'école de Motz

• **Prix de la vache qui lit** : nous participons au prix littéraire de la vache qui lit qui se déroule dans le cadre du festival « au bonheur des mômes » du Grand-Bornand. Les livres sélectionnés sont mis à disposition en classe, les élèves ont la possibilité de les lire et de donner leur avis sur chaque livre. L'ouvrage le plus aimé est ensuite récompensé au festival durant l'été.

### Projet Educatif Territorial

Le PEDT est géré par le syndicat de Chautagne. Normalement, la semaine scolaire est à 4,5 jours mais des dérogations sont possibles pour réaliser une semaine de 4 jours. Ce PEDT est valable 3 ans et arrive à expiration pour la prochaine rentrée. Il faut donc refaire une demande si l'on souhaite rester à 4 jours. Cela doit se faire par le biais des prochains conseils municipaux qui vont délibérer puis un conseil d'école exceptionnel devrait avoir lieu pour voter la proposition.

#### ➤ **PROCHAIN CONSEIL D'ÉCOLE** :

Le **mardi 15 juin à 18h00** à l'école élémentaire de Motz, sous réserve de modification.

Signatures :

La secrétaire de séance :



Les présidentes de séance :

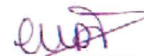
L. GIL



M. CHEVRON



C. COLLADANT



➤ **Réponses aux questions posées par les représentants de parents :**

1. Des caméras semblent avoir été placées devant la bibliothèque, est-ce que les enfants qui attendent le bus sont filmés ? Si oui : - Pourquoi n'avons-nous pas été informés ? (panneaux et/ou mots)  
- Où sont stockés les films et combien de temps ?  
- Qui peut les visionner ?

**Réponse de madame TOUGNE-PICAZO:**

« Je comprends que des questions soient soulevées quant aux caméras de surveillance. Je tiens tout d'abord à préciser que l'implantation de celles-ci a été définie par la Gendarmerie Nationale, dans le cadre d'un audit.

Il est important de souligner qu'il n'existe pas de PC avec un agent derrière un écran, à surveiller. Les images sont enregistrées sur disque dur et sont effacées tous les 30 jours.

Seule la Gendarmerie peut avoir accès aux images, via un code d'identification détenu par eux seuls, en cas d'événements. C'est seulement dans ce cadre là et sur commission rogatoire, qu'ils pourront accéder aux images. Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir quant au visionnage de ces images.

Vous pouvez informer les parents encore soucieux, que je suis à leur disposition et peux les recevoir en Mairie, pour échanger avec eux. Je suis présente en Mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin ou sur rendez-vous. »

Ajout de Mme Sandrine Perrin : les informations concernant la présence des caméras ont été données via différents canaux de communication de la commune. Tout est très encadré et contrôlé et réglementé.

2. Il avait été décidé lors du conseil d'école du 6 novembre 2015 que les comptes rendus seraient disponibles sur les sites des communes. Sauf erreur de notre part nous ne les trouvons pas sur le site de la mairie de Serrières-en-Chautagne. Cette demande avait été relancée lors du conseil d'école du 02/02/2018, il nous avait été demandé d'être patients car le site était en cours de rénovation, est-ce peut-être toujours le cas ?

**Réponse de Mme PERRIN :**

L'équipe envoie le compte-rendu du conseil d'école aux mairies concernées. Normalement, ils doivent se trouver sur le site mais il se peut qu'il y ait des oublis. Mme Perrin Sandrine va s'occuper de tout remettre à jour.

De plus, les parents qui souhaitent en être destinataires peuvent en faire la demande en contactant directement les parents d'élèves délégués.

3. Quel était le motif de la grève des services de cantine et de garderie le vendredi 5 février 2021 ?

**Réponse de Mme PERRIN :**

- Organisation de la cantine :

Aujourd'hui, il y a chaque jour entre 40 et 50 enfants chez les grands, Et 30 et 40 enfants chez les petits. La cantine des grands est gérée par la mairie, celle des petits par l'association « les Petits Chautagnards ».

La cantine des grands est gérée par 4 personnes, dont 2 en salle de cantine et à la préparation des repas et 2 en surveillance. Les repas sont livrés par Leztroy le matin vers 7h et mis en chambre froide (liaison froide). A partir de 10h30, une 1ère personne arrive, prépare la chauffe des étuves pour le réchauffage des aliments à basse température, afin de ne pas sécher les aliments et surtout que les enfants ne se brûlent pas lors du service, soit à une température maxi de 65 degrés. Quand les enfants arrivent, la table est mise et le repas est chaud. Les enfants lavent leurs mains avant et après le repas, sous surveillance, afin que tout le monde se lave bien les mains. Avant le COVID, les enfants mangeaient tous ensemble, donc pendant le service, 3 personnes s'occupaient d'eux et une était en cuisine. Aujourd'hui, il y a 2 services : un de 11h30 à 12h10 et un de 12h20 à 13h environ Ce qui nécessite une réorganisation importante, dont la désinfection des mobiliers. Ce sont toujours les mêmes classes qui mangent à la même heure car nous devons éviter le mélange des enfants pendant le temps du repas, car ils enlèvent leur masque. Quand un groupe mange, l'autre est donc en récréation. Deux personnes sont au service et deux autres surveillent la cour. Après le repas tout le monde est en récréation (de 13h à 13h25).

- Comment sont gérés les conflits ?

Lorsque des enfants se disputent, voire se bagarrent, le personnel intervient dès qu'il voit le conflit et sépare et/ou isole les enfants en cause puis essaie de discuter avec eux. Régulièrement, je vais à la cantine, rencontrer les enfants qui ont eu des soucis ou qui ont causé des soucis envers leur camarade ou le personnel. On essaie de faire de la médiation et de responsabiliser les enfants. Cela fonctionnait plutôt bien et peu de parents étaient appelés. Mais depuis cette rentrée, nous sommes face à de nouveaux comportements, des enfants plus agressifs les uns envers les autres, mais aussi un manque de respect envers le personnel avec des paroles dénigrantes, voire des insultes. Et malgré les tentatives de médiation, cela perdure.

- Pourquoi la grève ?

Entre la mise en place des protocoles qui ont changé très souvent depuis le mois de mai, la pression mise sur le respect des différents gestes barrière à faire appliquer aux enfants, le manque de respect des enfants, le manque de considération de certaines familles, qui leur rejettent trop souvent la faute du comportement de leur enfant, et leur reproche de ne pas savoir gérer ..., de ne pas avoir vu..., de leur donner de la vaisselle sale, trop de cela, pas assez de ceci... Le personnel a exprimé son mécontentement, son incompréhension. Et c'est son droit.

- Les solutions proposées :

La Mairie met en place une analyse de la pratique, c'est-à-dire qu'avec l'aide d'une professionnelle externe, qui va venir en observation, nous allons aider le personnel à mieux gérer certaines situations. Cette intervention en plusieurs phases sera réalisée sur tous les services périscolaires et avec les ATSEM.

A chaque PAI, nous allons demander un rendez-vous aux familles afin de nous faire expliquer le problème médical de leur enfant, avec l'obligation de nous fournir les médicaments avant le retour à la cantine.

Et nous lançons un appel aux familles, si votre enfant traverse une période compliquée, à certains troubles du comportement, même temporaire, pour son bien-être et afin de l'accueillir dans les meilleures conditions possibles, je vous demande de nous en informer, de prendre contact avec moi, via la mairie et nous fixerons un rendez-vous. Il est important de connaître ces éléments sur les enfants car nous découvrirons trop tard ce type de soucis alors que des solutions adaptées peuvent être mises en place. Nous l'avons déjà fait sur plusieurs enfants et leur comportement a radicalement changé. C'est pour le bien de votre enfant surtout, et donc pour que vous soyez rassurés. Tous les enfants sont traités de la même façon, mais une attention particulière est apportée à certains enfants dont nous connaissons les petits soucis.

Il faut aussi penser que la vie en collectivité toute la journée est difficile pour tous les enfants et très difficile pour certains. Le rythme garderie / école / cantine / école / garderie demande de rester toute une longue journée entourée de 40 personnes, avec des règles de vie à respecter, des temps de repos presque inexistants, de la sollicitation constante ... La cantine n'est pas obligatoire, c'est un service mis en place pour aider les familles, mais si celui-ci ne convient pas, libre aux familles d'utiliser d'autres solutions et d'alléger la semaine de leur enfant pour leur bien-être.

Comme d'habitude, je rappelle que les parents peuvent venir participer à un repas à la cantine et apporter leur aide. Très peu de parents le demande et c'est bien dommage. N'hésitez pas à venir en renfort de nos équipes. Je rappelle aux familles qu'elles peuvent me contacter pour un rendez-vous pour échanger, et que lors de cet entretien les « on m'a dit » ne sont pas les invités ; chacun s'exprime en son nom en toute sécurité. Il n'y aura aucunes représailles. Le personnel de la cantine et la mairie travaillons tous pour le bien-être de vos enfants. Toutes ces remarques sont également les mêmes pour l'équipe des Petits Chautagnards. Les équipes sont solidaires.

#### **Ajout de Mme GIL :**

Lorsque les services collectifs sont très utilisés par un enfant, ils sont également très lourds pour cet enfant qui les vit du matin au soir. Chaque famille doit essayer de repenser le rythme de vie de son enfant en allégeant le temps passé en collectivité qui peut devenir pesant et engendrer des comportements compliqués et difficiles à gérer pour les adultes qui en ont la charge. Un travail commun avec les différents acteurs est entrepris car les situations compliquées à la cantine le sont également souvent au sein de l'école.

#### **Ajout de Mme DEJEY Marie-Thérèse :**

Le conseil municipal de Motz se sent également concerné et propose son aide si besoin.

#### 4. Prise de parole de Céline Lyard – Présidente du comité des parents d'élèves

Il n'y a pas d'assemblée générale prévue pour le moment à cause de la situation sanitaire. Elle devrait avoir lieu en septembre et pour le moment, l'équipe ne change pas.

La distribution des sommes d'argent n'a pas pu être réalisée. Toutefois, si une école a besoin d'argent, elle peut contacter le comité pour qu'il lui fasse parvenir les sommes.

Les prochaines activités sont en cours de réflexion et un échange avec les équipes enseignantes est au programme prochainement.